

Rapport du sommet

Sommet sur *La stratégie d'innovation* du Canada Région du Saguenay—Lac-Saint-Jean

Synthèse des travaux réalisés par les participants et mise en rapport avec les priorités nationales

Table des matières

Partie I - Synthèse des propositions et éléments d'un plan d'action

- [Savoir](#)
- [Compétences](#)
- [Milieu d'innovation](#)
- [Renforcement des collectivités](#)
- [Éléments d'un plan d'action](#)

Partie II - Rapport détaillé

- A. [Introduction](#)
- B. [Profil de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean](#)
- C. [Rapport d'événement](#)
- D. [Rapports d'ateliers](#)
- E. [Conclusion](#)
- F. [Pistes de solution gouvernementale en matière d'innovation](#)

Partie I : Synthèse des propositions et éléments d'un plan d'action

Savoir	
Encourager les entreprises canadiennes à retirer plus d'avantages de la création du savoir et de la commercialisation des idées. Cela signifie aussi que tous les secteurs doivent investir davantage dans la R-D au Canada	
Priorités nationales	Priorités Locales
Relever les principaux défis qui se posent dans le milieu de la recherche universitaire	Aucun désaccord quant à cette priorités nationales et aux sous-thèmes afférents
Financer les coûts indirects de la recherche universitaire	Priorité locale : accroître les liens entre les établissements d'enseignement et les entreprises
Appuyer le potentiel de commercialisation des travaux de recherche universitaire	Mettre en valeur les activités du Centre d'entrepreneurship et

<p>subventionnés</p> <p>Offrir au Canada des possibilités de recherche qui soient concurrentielles à l'échelle internationale</p>	<p>d'essaimage de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)*</p> <p>Appuyer le Centre de géomatique du Québec et diffuser les résultats de celui-ci aux entreprises*</p>
<p>Renouveler la capacité en sciences et en technologie du gouvernement du Canada de relever les défis et à saisir les possibilités qui se présentent sur le plan de la politique publique, de l'économie et de l'intendance</p>	<p>Aucun désaccord quant à cette priorité nationale</p> <p>Priorité locale : maintien et accroissement des ressources allouées aux initiatives gouvernementales actuelles; efficacité de ces dernières.</p> <p>Permettre un meilleur accès des entreprises à l'expertise technologique régionale par l'entremise des centres publics de R-D</p> <p>Simplifier les programmes gouvernementaux et les assouplir, notamment en matière de crédits à la R-D</p> <p>Aider les promoteurs à mieux connaître les programmes d'aide au financement d'équipements et de recherche*</p> <p>Soutenir financièrement la réalisation d'ateliers sur le transfert de technologies en région*</p>
<p>Encourager l'innovation et la commercialisation des connaissances dans le secteur privé</p> <p>Encourager davantage la commercialisation d'innovations qui sont des premières mondiales</p>	<p>Aucun désaccord quant à cette priorité nationale et aux sous-thèmes afférents Nombreuses priorités locales énoncées au cours des ateliers</p> <p>Priorité locale : programme d'aide « personnalisée » à la commercialisation d'innovations</p> <p>Aider les entreprises à commercialiser leurs produits ailleurs que sur le marché local;</p>

	<p>cela procurerait de nombreux avantages, dont celui de favoriser une meilleure circulation des connaissances d'affaires.</p>
<p>Encourager davantage les petites et moyennes entreprises (PME) à adopter et à mettre au point des innovations d'avant-garde</p>	<p>Priorité locale : accroître la diffusion de l'information et le coaching</p> <p>Accroître l'utilisation des technologies de pointe en entreprise (32 p. 100 des entreprises de la région n'en utilisent pas)</p> <p>Augmenter la participation des entrepreneurs aux foires industrielles</p> <p>Adopter des mesures d'accompagnement et de coaching pour les entreprises engagées dans l'innovation, et ce jusqu'à l'étape de la commercialisation (p. ex., étendre à d'autres secteurs le modèle de centre d'information et d'expertise que constitue le Centre des technologies de l'aluminium - CTA)</p> <p>Mettre en place un réseau d'aide de première ligne pour les entreprises</p> <p>Soutenir financièrement la réalisation d'ateliers sur le transfert technologique en entreprise*</p>
<p>Récompenser les innovateurs canadiens</p> <p>Accroître l'offre de capital-risque au Canada</p> <p>Aucun désaccord quant à cette priorité nationale.</p>	<p>Accord avec cette priorité nationale</p> <p>Priorité locale : sensibiliser les entreprises à l'obtention de brevets afin d'accéder au capital-risque*</p>
<p>* Recommandation hors-sommet provenant des plans de développement établis pour la région. Voir le profil de la région sur le site http://www.innovationstrategy.gc.ca</p>	

Compétences

Veiller à ce que, dans les années à venir, le Canada dispose d'un bassin suffisant de personnes hautement qualifiées, possédant les compétences voulues pour assurer une économie du savoir dynamique

Priorités nationales	Priorités locales
<p>Produire de nouveaux diplômés</p> <p>Encourager financièrement les étudiants inscrits à des programmes d'études de deuxième ou de troisième cycles</p> <p>Créer un programme de bourses d'études de tout premier ordre, aussi prestigieux et de la même ampleur que les bourses Rhodes</p> <p>Mettre en place un programme coopératif de recherche afin d'aider les étudiants de deuxième et troisième cycles</p>	<p>Aucun désaccord quant à cette priorité nationale et aux sous-thèmes afférents</p> <p>Priorité locale : mieux faire correspondre les besoins des établissements d'enseignement et ceux des entreprises; promotion de la formation.</p> <p>Accroître la sensibilisation des jeunes et mieux les informer au sujet des niches et créneaux d'excellence spécifiques à la région</p> <p>Mieux faire connaître les entreprises et les possibilités de travail dans la région</p> <p>Veiller à ce que les établissements scolaires offrent une formation adaptée aux besoins des entreprises*</p> <p>Travailler davantage à réduire le décrochage scolaire et accentuer la complémentarité entre les différents établissements offrant de la formation professionnelle et technique*</p>
<p>Moderniser le régime d'immigration du Canada (tiré du document Le savoir, clé de notre avenir : le perfectionnement des compétences au Canada)</p> <p>Maintenir la détermination du pays à accueillir plus d'immigrants et à s'efforcer d'accroître le nombre de travailleurs hautement qualifiés</p>	<p>Aucun désaccord quant à cette priorité nationale et aux sous-thèmes afférents</p>

<p>Diversifier le bassin de travailleurs qualifiés</p> <p>Utiliser un programme révisé pour les travailleurs étrangers temporaires</p>	
<p>* Recommandation hors-sommet provenant des plans de développement établis pour la région. Voir le profil de la région sur le site http://www.innovationstrategy.gc.ca</p>	

<p align="center">Milieu d'innovation</p>	
<p>Moderniser nos régimes d'intendance et de réglementation afin d'encourager l'excellence en matière d'innovation et d'investissement</p>	
<p>Priorités nationales</p>	<p>Priorités Locales</p>
<p>Veiller à l'efficacité du processus décisionnel concernant les politiques et priorités réglementaires actuelles et nouvelles</p> <p>Appuyer une « académie canadienne des sciences »</p> <p>Demander à des experts d'entreprendre des examens systématiques des régimes d'intendance existants</p>	<p>Aucun désaccord quant à cette priorité nationale et aux sous-thèmes afférents</p>
<p>Veiller à ce que le régime fiscal des entreprises du Canada soit concurrentiel à l'échelle internationale</p>	<p>Aucun désaccord quant à cette priorité nationale</p> <p>Priorité locale : ajuster et simplifier les critères des programmes de crédits d'impôt à la recherche et au développement</p>
<p>Faire connaître le Canada comme lieu de travail et d'investissement idéal</p>	<p>Aucun désaccord quant à cette priorité nationale</p> <p>Priorité locale : améliorer l'image de la région</p> <p>Faire connaître la qualité de vie de la région, qui est souvent mésestimée</p>

	Faire connaître les avantages concurrentiels de la région dans le but d’y attirer les investisseurs et les entreprises de l’étranger*
--	---

* Recommandation hors-sommet provenant des plans de développement établis pour la région. Voir le profil de la région sur le site <http://www.innovationstrategy.gc.ca>

Renforcement des collectivités

Encourager l’innovation à l’échelle locale afin que les collectivités restent des pôles d’attraction en matière d’investissement et de possibilités

Priorités nationales	Priorités locales
Appuyer la formation de grappes industrielles concurrentielles à l’échelle internationale	<p>Aucun désaccord quant à cette priorité nationale</p> <p>Priorité locale : actions ciblées pour renforcer la masse critique des grappes industrielles locales (p. ex., réseautage accru et utilisation maximale des programmes existants)</p> <p>Mettre en place des mécanismes de communication et de contact entre les centres de recherche et les entreprises*</p> <p>Développer le secteur de l’aluminium à travers les activités de deuxième et troisième transformations par l’utilisation maximale de la programmation et des services des organismes gouvernementaux</p> <p>Faire de même pour le secteur minier et le secteur forestier*</p> <p>Explorer la possibilité de développer le secteur de la biotechnologie*</p> <p>Développer davantage l’offre touristique en misant sur la qualité et en visant un calibre international*</p>

	<p>Veiller à ce que les établissements de recherche disposent des ressources humaines et financières requises afin d'assurer le leadership de la région dans les secteurs où celle-ci a un avantage concurrentiel.*</p>
<p>Renforcer la performance des collectivités sur le plan de l'innovation</p> <p>Le gouvernement du Canada envisagera de fournir des fonds à des collectivités pour leur permettre d'élaborer des stratégies d'innovation correspondant à leur situation particulière.</p>	<p>Aucun désaccord quant à cette priorité nationale et aux sous-thèmes afférents</p> <p>Priorités locales : Mieux organiser les intervenants locaux de façon à constituer un réseau régional d'innovation et accroître l'ouverture de la région</p> <p>Rajuster la position du Centre de hautes technologies de Jonquière afin de lui permettre de jouer le rôle de moteur dans la diffusion et l'adoption de technologies de formation</p> <p>Améliorer les communications avec l'extérieur de la région en utilisant les technologies adéquates</p> <p>Créer un fonds pour la mise en place d'une politique de diversification économique, financé grâce aux redevances versées par les usagers des ressources naturelles*</p>
<p>Dans le cadre de cet effort, le gouvernement du Canada travaillera en collaboration avec l'industrie, les provinces et les territoires, les collectivités et le public afin que le secteur privé mette en œuvre une solution qui permette de poursuivre le déploiement des communications à large bande.</p>	<p>Le sujet de la large bande n'a pas été abordé dans ce sommet.</p>
<p>* Recommandation hors-sommet provenant des plans de développement établis pour la région. Voir le profil de la région sur le site http://www.innovationstrategy.gc.ca</p>	

Éléments d'un plan d'action

Les priorités et défis régionaux

Le sommet du Saguenay–Lac-Saint-Jean a été précédé, quelques semaines auparavant, d'un forum portant sur l'innovation adressé aux organismes économiques de la région. La tenue de cet événement en mai fournissait une base solide aux discussions du sommet organisé par Industrie Canada et avait déjà permis l'énoncé des défis régionaux et de certaines pistes d'action. Les discussions se sont étalées dans trois ateliers, portant respectivement sur les enjeux de l'innovation, le Centre des technologies de l'aluminium (CTA) et l'érosion de la main-d'œuvre.

Trois défis principaux sont clairement ressortis des discussions :

1. Stimuler la recherche-développement de même que l'utilisation des technologies de pointe afin d'augmenter le nombre d'entreprises novatrices (innovations mineures ou majeures).
2. Décloisonner les pratiques d'affaires régionales, élargir les horizons économiques, et accroître le réseautage entre entrepreneurs.
3. Valoriser l'acquisition des connaissances et augmenter la formation des compétences en région afin de combler la demande prévisible en main-d'œuvre spécialisée; assurer par divers moyens la rétention ou le retour des jeunes en région.

Partie II : Rapport détaillé

Introduction

La consultation gouvernementale sur *la Stratégie d'innovation du Canada* est une initiative du ministre de l'Industrie, Allan Rock, et de la ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart. Cette consultation a pour objectifs d'informer les Canadiens et d'obtenir leur avis sur les orientations du gouvernement du Canada en matière d'innovation.

Voici les quatre grands objectifs de la Stratégie d'innovation du Canada :

1. *Le savoir* — Encourager les entreprises canadiennes à retirer plus d'avantages de la création du savoir et de la commercialisation des idées. Cela signifie aussi que tous les secteurs doivent investir davantage dans la R-D au Canada.
2. *Les compétences* — Veiller à ce que, dans les années à venir, le Canada dispose d'un bassin suffisant de personnes hautement qualifiées pour assurer une économie du savoir dynamique.
3. *Le milieu d'innovation* — Moderniser les régimes d'intendance et de réglementation afin d'encourager l'excellence en matière d'innovation et d'investissement.
4. *Le renforcement des collectivités* — Encourager l'innovation à l'échelle locale afin que les collectivités demeurent des pôles d'attraction en matière d'investissement et de possibilités.

Profil de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est un vaste territoire montagneux, couvert par la forêt boréale et parsemé de lacs et de cours d'eau. La région est bordée par la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Mauricie. Éloignée des grands centres, elle a développé ses particularités et une autonomie remarquable.

La population est principalement concentrée autour de deux axes urbains, soit le secteur composé de Roberval et de Saint-Félicien au Lac-Saint-Jean, et le secteur de Chicoutimi–Jonquière au Saguenay. Précisons que ce secteur porte maintenant le nom de Saguenay depuis la récente fusion municipale.

Les déplacements de population, nombreux à l'intérieur de la région, favorisent davantage la région du Saguenay que les zones rurales du nord du Lac-Saint-Jean. Selon le Bureau de la statistique du Québec, la baisse démographique que connaît la région depuis plusieurs années devrait s'accroître au cours de la prochaine décennie pour atteindre 3,2 p. 100. Il s'agit là d'une tendance inverse à celle de l'ensemble de la province, qui verra sa population s'accroître de 3,3 p. 100 au cours de la même période.

Malgré qu'elle soit considérée comme une région-ressource, le Saguenay–Lac-Saint-Jean présente une structure industrielle globalement peu différente de celle du Québec. La production de biens représente 28 p. 100 de l'emploi et le secteur des services, 72 p. 100. Toutefois, l'activité est plus concentrée au sein des secteurs de la forêt, de l'hydroélectricité et de la production d'aluminium, lesquels demeurent les secteurs porteurs d'emploi de la région.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean a connu une période économique favorable dans la seconde moitié des années 1990, alors que l'emploi a crû à un rythme de 3,2 p. 100 comparativement à 1,7 p. 100 ailleurs au Québec. Au début de 2001, cet élan a cependant été brisé par le ralentissement économique. Le taux de chômage est passé de 10,4 p. 100 en 2000 à 11,4 p. 100 en 2001.

La région étant un grand producteur de bois, la situation créée par le contentieux canado-américain sur le bois d'œuvre pourrait affecter gravement certaines collectivités qui vivent de l'activité de la coupe et des scieries (57 en région).

Rapport d'événement

Le sommet de la région Saguenay–Lac-Saint-Jean qui a eu lieu à Saguenay, le 12 juin 2002, fait partie d'une série de 30 rencontres régionales portant sur *la Stratégie d'innovation du Canada* à travers le pays. La consultation se terminera en novembre 2002 par la tenue d'un sommet national à Toronto. La rencontre, qui s'est déroulée à l'Hôtel Le Montagnais à Chicoutimi, regroupait 65 participants provenant des organismes économiques, du milieu éducatif ainsi que de l'entreprise.

Le sommet a été organisé conjointement par Développement économique Canada et Industrie Canada, avec la collaboration de Développement des ressources humaines Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines, des SADC régionales, du Centre de hautes technologies, ainsi que de M. Réjean Landry, de l'Université Laval.

L'allocution principale lors du sommet a été prononcée par M. Pierre Ried, sous-ministre délégué à Industrie Canada.

Rapports d'ateliers

Enjeux de l'innovation dans la région

Animateur : M. Réjean Landry, professeur, Université Laval

Les défis

- Les petites entreprises (moins de 20 employés) sont celles qui innovent le moins et qui ont le moins de ressources humaines et financières pour le faire.
- L'économie fonctionne en vase clos, les entreprises achetant et vendant une large proportion de leurs produits à l'intérieur de la région, de sorte que les idées, les possibilités, ainsi que la connaissance des procédés, des marchés et des tendances circulent mal.
- La population est en décroissance, le taux de scolarité est très peu élevé et la main-d'œuvre spécialisée deviendra de plus en plus rare.
- Le financement personnel et le capital de risque sont difficiles à obtenir.

Les pistes de solution

- Tenir compte de la diversité des situations et des besoins des entreprises (il y a 531 entreprises manufacturières en région).
- Améliorer les procédés de fabrication et accroître le nombre d'entreprises qui réalisent des innovations, qu'elles soient mineures ou majeures.
- Augmenter la proportion d'entreprises qui obtiennent des crédits d'impôt à la R-D.
- Accroître l'utilisation des technologies de pointe au sein des entreprises (32 p. 100 n'en utilisent aucune).
- Augmenter la participation aux foires industrielles et mettre les entrepreneurs en réseau.
- Inciter les entreprises à s'ouvrir vers l'extérieur afin d'assurer une meilleure circulation des connaissances d'affaires.

Les actions prioritaires

- Assouplir les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise, notamment en matière de crédits à la R-D.
- Adopter des mesures d'accompagnement et de coaching pour les entreprises engagées dans l'innovation.
- Assurer un encadrement des entreprises jusqu'à l'étape de la commercialisation.

- Mettre en place un réseau d'aide de première ligne pour les entreprises.
- Simplifier les programmes gouvernementaux.

Centre des technologies de l'aluminium (CTA)

Animateur : M. Nafez Melhem, Conseil national de recherches du Canada

Note : Cet atelier visait à renseigner les participants sur la mission du Centre des technologies de l'aluminium du Saguenay–Lac-Saint-Jean et à permettre un échange des points de vue.

Mission

- Le CTA est un projet du Conseil national de recherches du Canada de l'ordre de 57 millions de dollars, qui comptera quelque 60 à 80 chercheurs.
- Le Centre veut répondre aux besoins de l'industrie canadienne de l'aluminium, depuis les équipements jusqu'aux processus de troisième transformation.
- Le CTA s'adresse particulièrement aux PME de seconde transformation et souhaite stimuler l'innovation de produits d'aluminium à valeur ajoutée.
- Le Centre veut stimuler l'émergence d'idées et accompagner les entreprises novatrices en région.
- Le CTA veut contribuer à inciter de nouvelles et grandes entreprises du secteur à s'installer dans la région.

Fonctionnement

- Le CTA sera un organisme autonome, relié aux autres centres et établissements de recherche d'envergure nationale et internationale œuvrant directement ou indirectement dans le secteur de l'aluminium.
- Le Centre se veut le chaînon manquant entre l'entreprise et la R-D et entend maintenir une collaboration étroite et constante avec la grande industrie, la Vallée de l'aluminium et Transal.
- Un conseiller permanent du PARI fera partie de l'équipe du CTA.
- Les entreprises ne devront pas payer de frais pour obtenir l'expertise du CTA et aucun droit ne sera requis pour devenir membre.
- L'organisme sera en mesure d'aider les entrepreneurs dans leur démarche d'affaires et de leur fournir une expertise technique et scientifique au cours des différentes étapes de développement d'un projet.

Érosion de la main-d'œuvre

Animateur : M. Patrick Tremblay, Développement des ressources humaines Canada

Les défis

- La région fait face à une baisse démographique et à l'exode de nombreux jeunes. Le phénomène est amplifié par un taux de natalité très faible.
- La qualité de vie dans la région est mésestimée et il y a un sentiment d'isolement.
- La diversification des pôles d'attraction économique est nécessaire.

Les pistes de solution et les prochaines étapes

- Accroître la sensibilisation des jeunes et mieux les informer au sujet des niches et créneaux d'excellence spécifiques à la région.
- Mieux faire connaître les entreprises et les possibilités de travail dans la région.
- Améliorer les communications avec l'extérieur de la région en utilisant les technologies adéquates (p. ex., téléconférence).
- Assouplir les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise.
- Adopter une politique démographique susceptible de contrer le phénomène d'exode dans la région.

Conclusion

Le sommet sur la Stratégie d'innovation du Canada tenu à Saguenay est à l'image du forum tenu un mois plus tôt dans la région. Ce dernier reposait notamment sur une étude du professeur Réjean Tremblay, de l'Université Laval, portant sur l'innovation dans les entreprises manufacturières régionales.

Essentiellement, quatre recommandations ressortent de ce vaste exercice mené auprès des PME régionales. On propose notamment aux leaders de la région de travailler à la construction de bases solides, à la formation de la main-d'œuvre, à la recherche et aux plates-formes financières nécessaires au succès de l'innovation. Ces bases constituent autant de leviers pour les investissements.

Afin que les actifs de la région servent véritablement de levier économique, les leaders doivent s'assurer de mettre en place de nouveaux mécanismes permettant de tirer pleinement profit des forces régionales. Mais tous ces efforts ne donneront le rendement souhaitable que s'ils sont accompagnés d'une culture véritable de l'innovation. Les leaders régionaux doivent s'assurer de mettre en évidence les gens et les entreprises champions en innovation et doivent diffuser l'information sur la nature des innovations régionales.

Le rapport soumet enfin l'hypothèse selon laquelle les décideurs doivent travailler activement à la promotion d'initiatives améliorant la qualité de vie, la qualité de la formation dans les écoles, la qualité de l'environnement et la qualité des moyens de transport, puisque ces facteurs influencent ensemble le processus d'innovation et les interactions entre les personnes.

L'étude présentée ne permet pas pour l'instant de déterminer pourquoi il y a plus d'entreprises qui innovent au Saguenay–Lac-Saint-Jean qu'ailleurs au Québec, bien qu'elles soient moins

équipées que celles des autres régions au chapitre de la plupart des facteurs qui influencent l'innovation.

Pistes de solution gouvernementale en matière d'innovation

L'élaboration de plans stratégiques de développement pour la région a permis l'identification d'un certain nombre de besoins en innovation et de pistes d'action.

Innovation

- Développer le secteur de l'aluminium par les activités de deuxième et troisième transformation, grâce à l'utilisation maximale de la programmation et des services des organismes gouvernementaux
- Aider les promoteurs à mieux connaître les programmes d'aide au financement d'équipements et de recherche
- Appuyer le Centre de géomatique du Québec et diffuser les résultats de celui-ci à l'ensemble des entreprises; mettre en valeur les activités du Centre d'entrepreneurship et d'essaimage de l'UQAC
- Mettre en valeur l'attraction d'entreprises étrangères et les avantages concurrentiels de la région, suivant une stratégie de promotion et de recherche de marché pour les entreprises existantes
- Explorer le développement du secteur de la biotechnologie
- Rajuster la position du Centre de hautes technologies de Jonquière afin de lui permettre de jouer le rôle de moteur dans la diffusion et l'adoption de technologies de formation
- À partir de redevances versées par les usagers des ressources naturelles, créer un fonds pour la mise en place d'une politique de diversification économique
- Sensibiliser les entreprises à l'obtention de brevets afin d'accéder au capital de risque.

Compétitivité des entreprises

- Rehausser la compétitivité internationale des PME par l'introduction de nouvelles technologies et de nouveaux processus de pointe en matière de procédés de production, et inciter l'adoption de produits, services ou procédés améliorés.
- Soutenir financièrement la réalisation d'ateliers sur le transfert de technologies en entreprise.
- Développer de nouveaux outils d'animation et de référence sur l'évolution de l'innovation technologique.
- Accroître la capacité des entreprises à commercialiser leurs produits sur les marchés internationaux.

Liens entre les entreprises et les universités

- Faciliter l'accès des entreprises aux nouvelles technologies par une liaison plus étroite avec les établissements d'enseignement de la région.
- Doter la région de nouveaux mécanismes permettant un meilleur accès des entreprises à l'expertise technologique régionale par l'entremise des centres publics de R-D.

Ressources naturelles

- Adopter une planification intégrée pour le secteur des ressources naturelles en l'intégrant à une approche de développement durable.
- Favoriser la deuxième et la troisième transformation des ressources naturelles (minérales et forestières).

Tourisme

- Valoriser l'offre touristique par la mise au point de projets structurants de qualité et de calibre international.

Ressources humaines

- Réduire le décrochage scolaire et accentuer la complémentarité entre les différents établissements de formation professionnelle et technique.
- S'assurer d'un lien étroit entre les établissements d'enseignement et le milieu industriel afin d'adapter la formation à la demande du secteur industriel.
- Mettre à la disposition des établissements de R-D les ressources humaines et financières nécessaires afin d'assurer le leadership de la région dans des secteurs où elle a un avantage concurrentiel.